

SUD ENTREPRISES

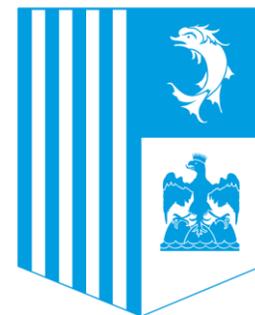
Avec la Région Sud, une solution de financement et d'accompagnement pour toutes les étapes de vie de l'entreprise

[événement, date, nom des intervenants]



**RÉGION
SUD**

PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



SUD ENTREPRISES

La boîte à outils pour le financement et l'accompagnement des entreprises régionales



Initié en 2016, le **FIER** (Fonds d'Investissement pour les Entreprises de la Région) a atteint son objectif de financer 10 000 entreprises et de mobiliser près de 300 millions d'euros en faveur de l'économie régionale grâce aux différents effets leviers, publics et privés.

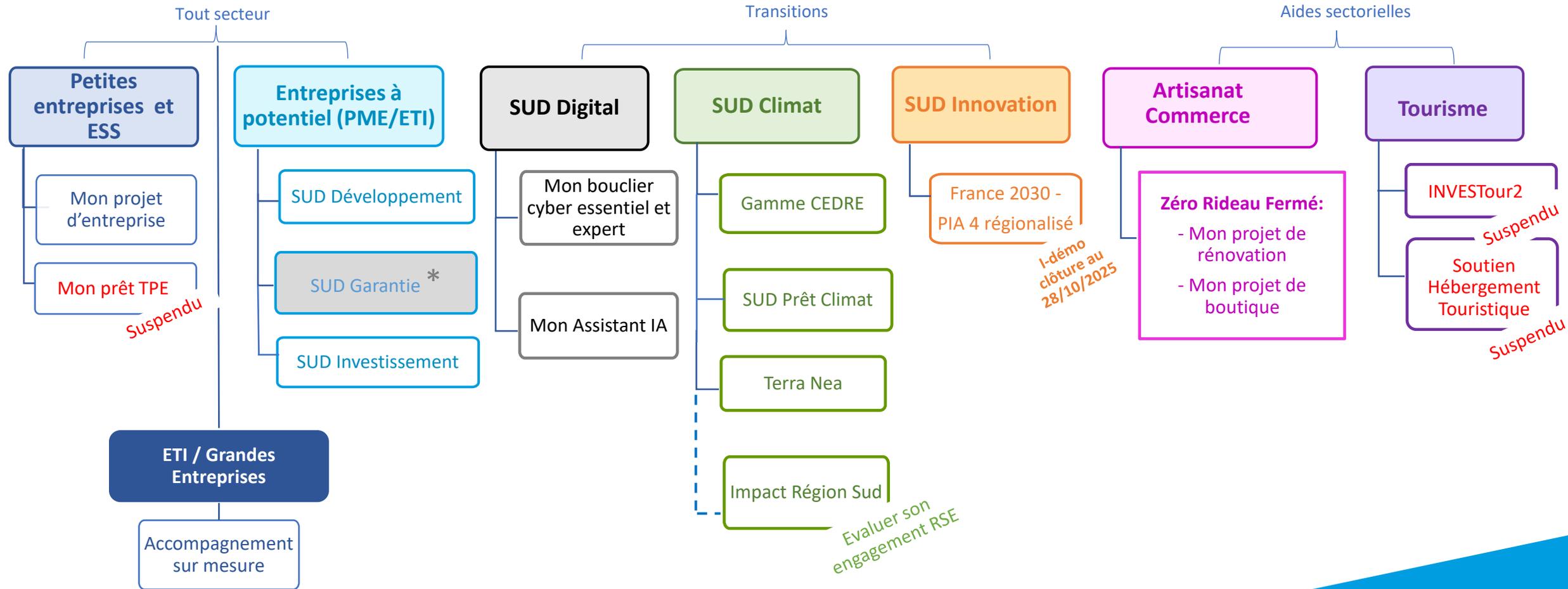
Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDE-II) 2022-2028, l'exécutif a acté un objectif clair et ambitieux : **placer l'écologie au service de l'économie** et tendre vers une **économie régionale 100 % climat**, avec notamment l'adoption pour 2023 d'un **budget vert**.

Les principaux objectifs de la nouvelle boîte à outils SUD Entreprises sont :

- Faire du **Plan climat et des enjeux environnementaux** le fil conducteur de l'intervention régionale en faveur des entreprises. Ceci se traduit par des évolutions des aides existantes et/ou la création d'aides nouvelles ciblées "Climat" , mais aussi par de nouveaux critères de sélection des projets ;
- **Simplifier les aides régionales pour donner plus de lisibilité aux chefs d'entreprises.** Les aides régionales, qu'elles soient financières ou non financières ont été simplifiées, orientées usagers et leurs modalités d'intervention (taux, montants, ...) précisées et harmonisées ;
- Accompagner **50 000 entreprises** pour **400 millions d'euros** d'ici 2028.

SUD ENTREPRISES

La boîte à outils pour le financement et l'accompagnement des entreprises régionales

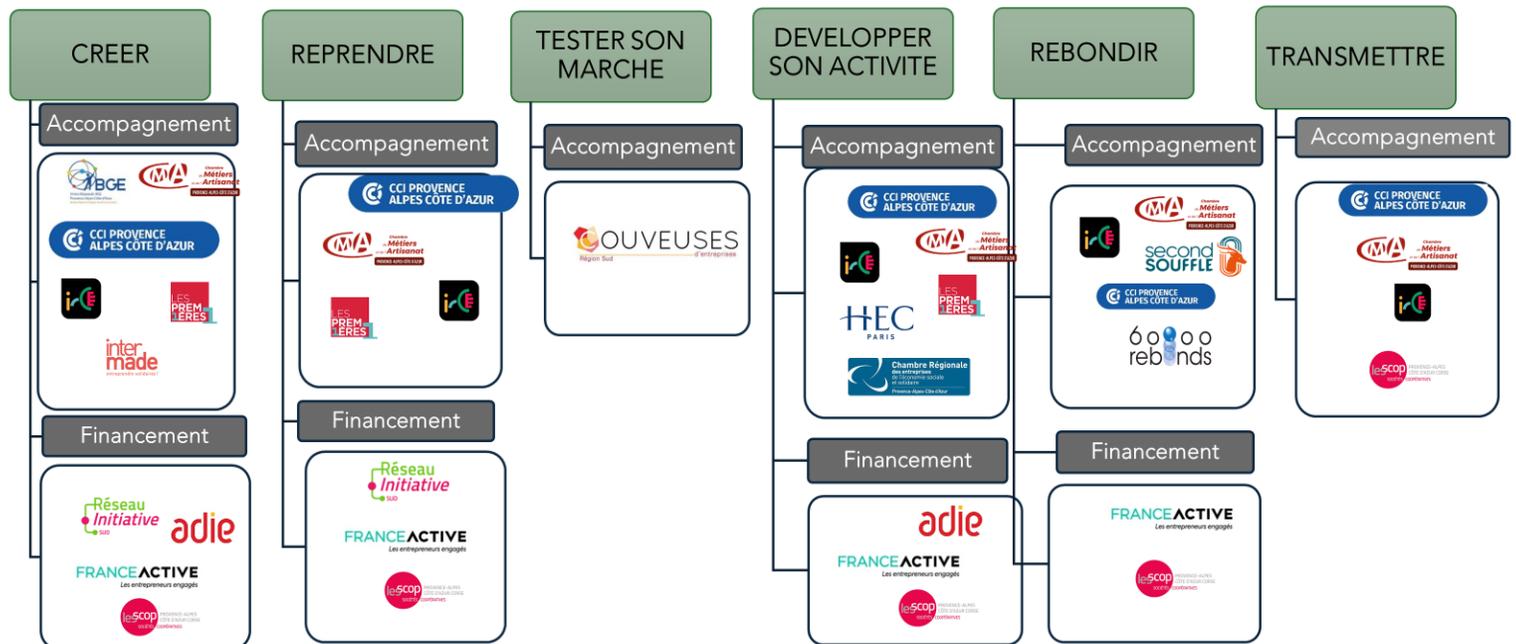


* Dispositif en cours de déploiement

Des conseils et des solutions de financement, à tous les stades de vie de l'entreprise, de la création jusqu'à la transmission d'entreprise.

15 partenaires mobilisés
près de 9 000 accompagnements
annuels en proximité dans 200 points
d'accueil sur l'ensemble de la région.

Toutes les informations sur :
[Mon projet d'entreprise - Entreprise
\(maregionsud.fr\)](http://monprojetdentreprise-entreprise.maregionsud.fr)





Sud Développement accompagne les **projets significatifs des entreprises à fort potentiel**, combinant investissements productifs et créations d'emplois et jouant un rôle structurant pour l'ensemble du territoire régional, ses filières stratégiques et/ou ses savoir-faires clés. **Les projets à impact positif pour le climat, permettant un développement économique plus résilient et vertueux, seront valorisés.**

Cible: toute entreprise, en particulier PME et ETI, concourant **au développement d'une filière stratégique et/ou d'une Opération d'Intérêt Régional et/ou au Plan Climat:**

- ayant une **activité significative en effectifs et chiffre d'affaires** sur le bassin d'emploi et/ou ayant finalisé son accompagnement **Parcours Sud Industrie 4.0 carbone**, et présentant un projet à fort potentiel de développement et d'emplois,
- ou souhaitant **s'implanter en région** et justifiant d'un projet très fortement créateur d'emplois et d'investissements pour le territoire régional,
- ou mettant en place une **nouvelle stratégie d'investissement pour rebondir** et maintenir ses savoir-faire clés et ses emplois.

Montant: 100 000 à 500 000 € de subvention et jusqu'à 1 000 000 € d'avance remboursable. (Hormis pour l'implantation de projets à enjeux)

Toutes les informations sur : [Sud Développement - Entreprise \(maregionsud.fr\)](https://www.maregionsud.fr)

Entreprises à potentiel
(PME/ETI)

SUD Garantie (En cours de déploiement)



Avec SUD Garantie, la Région se porte garante des prêts réalisés par les chefs d'entreprise auprès des banques.

SUD Garantie est une **garantie bancaire gratuite** qui permet de faciliter l'accès au crédit pour les TPE et PME.

Sud Garantie est un dispositif opéré par BPI avec un cofinancement FEDER/Région à hauteur de 17M€

Cibles :

- L'amorçage
- La reprise-transmission

Montant :

- Le montant des prêts bancaires garantis est compris entre **10 000€ et 1 million d'€**
- Jusqu'à 80% de quotité globale de garantie pour l'amorçage
- Jusqu'à 70% de quotité globale pour la reprise-transmission

bpifrance



Cofinancé par
l'Union européenne

Entreprises à potentiel
(PME/ETI)

SUD Investissement



La Région a créé ce fonds pour **renforcer le financement en fonds propres des TPE et PME.**

Prises de participation au capital ou obligations convertibles de 200 000 € à 2 millions d'euros.

Pour toutes les PME, de toute taille, de tout secteur d'activité et à tout stade de vie.

Un cofinancement privé d'un montant équivalent est nécessaire.

RÉGION
SUD / INVEST



Cofinancé par
l'Union européenne

Toutes les informations sur : [Sud Investissement - Entreprise \(maregionsud.fr\)](https://maregionsud.fr)

Un accompagnement sur-mesure dédié aux Grandes Entreprises (GE) et Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI)



Objectif : Être la porte d'entrée des grands comptes régionaux et leur proposer un accompagnement personnalisé afin de conforter en région leurs activités, leurs équipes et leurs nouveaux projets

Informier la GE et l'ETI

Actualité régionale

Dispositifs régionaux, nationaux et européens

Evènements en région

Projets structurants sur le territoire

Informier l'écosystème de sous-traitants

Missions à l'international

Accompagner la GE ou l'ETI

Mobilisation de l'ensemble des services experts de la Région et des acteurs publics et privés de soutien au développement pour accompagner les projets, enjeux et ambitions des principaux employeurs régionaux dans une démarche 360°

Focus sur la résolution de leurs problématiques: recrutement, formation, transport, recherche de foncier, financement de l'innovation...

Soutenir le développement de la transition écologique et digitale des sous-traitants

L'intégrer dans l'écosystème

Mise en relation avec le Club ETI Sud et les réseaux d'entreprises

Invitation aux grands évènements économiques régionaux

Intégration dans une délégation régionale

Présentation auprès des écosystèmes régionaux

Introduction aux réseaux institutionnels



SUD Digital

Mon assistant IA

Dispositif d'accompagnement visant à **permettre aux TPE-PME d'acquérir des solutions pour structurer leurs données et optimiser par l'IA chaque fonction de l'entreprise.**

Cible: PME de plus d'un an d'existence et comptant au moins 2 actifs au dépôt de la demande.

- **Prestation d'accompagnement complète, pour intégrer des solutions opérationnelles et adaptées à l'entreprise. Prise en charge à 100% par la Région Sud.**

L'accompagnement est composé notamment de:

- Une sensibilisation aux IA adaptée au métier / secteur et précisant les enjeux en termes de compétitivité,
- Un état des lieux des besoins de l'entreprise en matière d'IA,
- L'élaboration d'un plan d'actions IA et données
- L'identification d'un premier cas d'usage
- L'aide à la mise en œuvre du cas d'usage identifié

Toutes les informations sur : [Mon assistant IA - Région Sud - Provence-Alpes-Côte-d'Azur](#)

Mon bouclier cyber

Dispositif d'accompagnement et de subvention visant à **renforcer la protection des entreprises face aux cyberattaques.**

- **Mon bouclier cyber expert**

Subvention d'investissement de 2000€ à 5000€ pour l'acquisition de solutions de cybersécurité sur présentation d'un diagnostic ou accompagnement reconnu. Taux d'intervention de 50% des dépenses éligibles.

Exemples d'investissements éligibles :

- Mesures de protection réseau (pare-feu, etc.)
- Mesures de mise en conformité aux réglementations (RGPD par exemple)
- Solutions de protection de sites et applications web
- Investissements matériels (caméra, matériel de protection, capteurs, etc.) et autres mesures de protection des systèmes d'information

- **Mon bouclier cyber essentiel**

Prestation de conseil réalisée par des accompagnateurs-experts retenus par la Région visant à réaliser un audit des systèmes d'information et une action de sensibilisation à la cybersécurité.

A l'issue, **3 solutions de cybersécurité sont mises à disposition des entreprises accompagnées durant un an** (antivirus/antimalware, protection de messagerie et sauvegarde de données) pour fournir un premier niveau de protection de leur système d'information. **Prise en charge à 100% par la Région Sud.**

Toutes les informations sur : [Mon bouclier cyber expert - Entreprise \(maregionsud.fr\)](https://maregionsud.fr)
[Mon bouclier cyber essentiel - Région Sud - Provence-Alpes-Côte-d'Azur](https://maregionsud.fr)

France 2030 régionalisé – PIA 4 régionalisé



Action – projets d'innovation :

- Soutenir **les projets de R&D individuels des PME et ETI régionales** en phase de faisabilité ou développement
- **Phase de faisabilité** : subvention de **75 000€ à 200 000 €** (assiette minimum : 150 000 € pour les PME et 300 000 € pour les ETI)
- **Phase de pré-industrialisation** : avance remboursable de **75 000 € à 500 000 €** (assiette minimum : 150 000€ pour les PME et 300 000€ pour les ETI).

Action – projets collaboratifs I-demo régionalisé : (clôture au 28/10/2025)

- **Projet collaboratif** de R&D qui rassemble au minimum **deux partenaires industriels ou de services** dont une PME ou une ETI et un **partenaire de recherche**
- **Subvention de 25% à 60% pour des projets dont l'assiette des dépenses éligibles est comprise de 500 000€ à 4 millions d'€** (projets intrarégionaux) et de **1 million d'€ à 4 millions d'€** (projets interrégionaux).

Action – Accompagnement et transformation de filières :

- Renforcer la compétitivité des filières stratégiques régionales
- Aide **mixte (subvention et avance remboursable) de 50% maximum jusqu'à 5 millions d'euros.**

Toutes les informations sur : [France 2030- Sud - PACA \(innovationavenir-provencealpescotedazur.fr\)](https://innovationavenir-provencealpescotedazur.fr)





Une gamme de 3 dispositifs pour accompagner les **démarches de RSE et de transition écologique** des entreprises.

- **CEDRE Premiers Pas**

Accompagnement des entreprises à la **concrétisation de leurs premières actions de transition écologique**.

Subvention forfaitaire sur une prestation de conseil d'un expert référencé par la Région: 3 000 € sur une facture acquittée de minimum 3 750 €.

- **CEDRE Ambition**

Appel à projet annuel ouvert en fin de chaque année. **Accompagnement des entreprises dans la formalisation de leur démarche RSE**. Entreprises ayant au moins 1 bilan et 2 ans d'existence.

- **CEDRE Investissement**

Lauréats CEDRE Premiers Pas : **subvention d'investissement forfaitaire de 7000 euros** (assiette de dépenses éligibles de 10 000 euros maximum)

Lauréats CEDRE Ambition : **subvention d'investissement de 100 000 € maximum**.

Toutes les informations sur : [Gamme CEDRE - Entreprise \(maregionsud.fr\)](https://maregionsud.fr)

SUD Prêt Climat



« SUD prêt climat » est un prêt à taux bonifié, de **10 000 € à 50 000 €**, qui permet de **financer les dépenses immatérielles en lien avec la transition énergétique ou écologique de l'entreprise** :

- **l'augmentation du besoin en fonds de roulement** lié à un programme de développement,
- **les investissements immatériels** ; coûts de mise aux normes, recrutement et formation, frais de prospection, dépenses de publicité,
- **les investissements matériels à faible valeur de gage.**

Ce prêt sans garantie concerne les **PME de plus de 3 ans**.

Un **cofinancement privé** est obligatoire.

Prêt sur 5 à 7 ans avec un différé de 1 à 2 ans.

SUD Prêt Climat est opéré par **Bpifrance**.



Toutes les informations sur : [Sud Prêt Climat - Entreprise \(mregionsud.fr\)](https://mregionsud.fr)



La Région Sud a lancé en 2022 le fonds d'investissement **Terra Nea**, entièrement dédié à la transition énergétique et écologique du territoire.

Ce fonds public/privé réunit la Région et des acteurs économiques régionaux *.

Cible:

Terra Nea cible prioritairement des projets de **nouvelles infrastructures (SPV)** et peut également financer de manière secondaire des **PME et des ETI répondant aux enjeux de la transition environnementale**.

Montant:

Prise de participation au capital

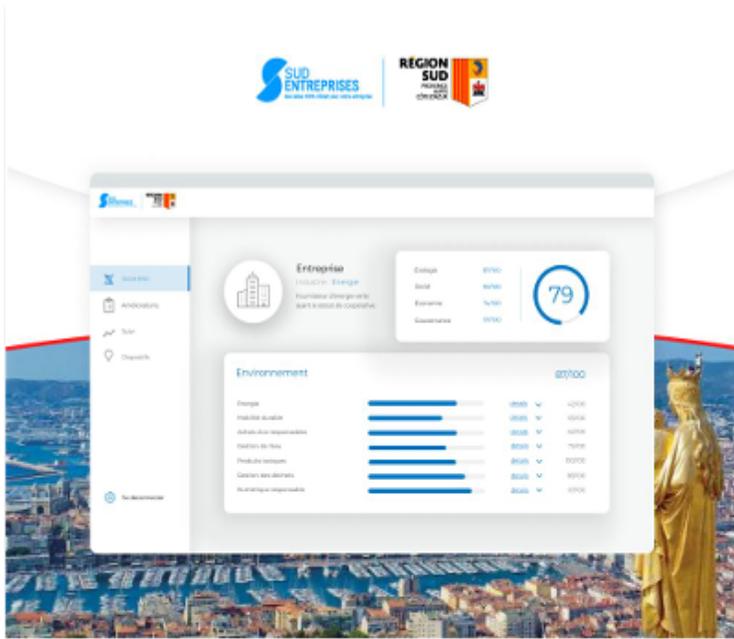
Tickets compris **entre 1 et 5 millions d'€**

30% des parts maximum



* **Partenaires** : Crédit Agricole, Caisse d'Epargne, Banque Populaire Méditerranée, Total Energies, Banque des Territoires, EDF

Toutes les informations sur : <https://www.terra-nea.fr/>



Un outil de scoring, gratuit, simple d'accès, de premier niveau mis à disposition par la Région, **pour toutes les entreprises ou les projets en création**

- Pour évaluer son engagement en matière de Responsabilité sociale des entreprises (RSE)
- Pour sensibiliser les entreprises sur ces enjeux et connaître les leviers d'action possible
- Pour suivre et améliorer sa performance sur les différents volets de la RSE
- Pour accéder à des ressources dédiées

Un outil pour accélérer la transition écologique de toutes les entreprises



La Région souhaite faire de la **redynamisation des territoires et des centres-villes** une priorité absolue au service des petites entreprises, artisans et commerçants.

▪ Mon Projet de rénovation

Cible: artisans-commerçants de moins de 2 millions d'euros de CA, qui accueillent du public et investissent dans leur établissement (travaux de second œuvre, aménagement, matériel) **sur les centres-villes de 139 communes de la région** ou ayant suivi un accompagnement au développement des réseaux consulaires dans « Mon projet d'entreprise »

Subvention d'investissement de 2 000 à 5 000 € à hauteur de 40% des dépenses éligibles.

Bonification : taux d'intervention de 50% avec une aide maximale de 6 250 € sur des critères environnementaux et **70% pour 7 000 € d'aide maximale pour des dépenses liées aux économies d'énergie.**

• Mon Projet de Boutique

Aide à l'implantation de commerce.

3 concepts possibles : **boutique à l'essai, installation de boutique, boutique éphémère.**

Opéré par Initiative et co-financé par la BPI et les intercommunalités.

Toutes les informations sur : [Mon projet de rénovation - Entreprise \(maregionsud.fr\)](https://maregionsud.fr/mon-projet-de-renovation-entreprise) et [Mon projet de boutique - Entreprise \(maregionsud.fr\)](https://maregionsud.fr/mon-projet-de-boutique-entreprise)



La Région vous accompagne
de la création à la transmission
de votre entreprise

Cliquez sur la bonne adresse
entreprises.maregionsud.fr



maregionsud.fr



plus d'infos



1^{er} PARTENAIRE
DES ENTREPRISES



S'INFORMER - NOUS CONTACTER



La Région a impulsé depuis 2016 la création d'outils au service des entreprises pour simplifier leurs démarches et rendre l'action régionale plus lisible à travers un guichet unique élargi : **Le Portail Entreprises**.

Cet outil, accessible à l'adresse entreprises.maregionsud.fr ou le **0 805 805 145**, fournit un **point d'accès central pour toutes les entreprises régionales** recherchant des informations sur l'accompagnement et le financement proposés par la Région et ses partenaires.

Il simplifie ainsi l'accès à l'information aux entreprises quels que soient leur secteur d'activité et leur taille et répond à deux engagements pris dans le cadre du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDE-II) :

- ✓ **Simplifier la relation-usager**
- ✓ **Soutenir les entreprises dans chaque phase de leur vie**



MERCI POUR VOTRE ATTENTION